COMPTE -RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

PRESENTS: Mme Madeleine DURAFFOURG, Maire, Mr Alexandre MICHALET, 2ème Adjoint, Mme Laétitia MICHALET-BUSSOD, Mme Suzie DECOSTER, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRENARD, Mr Pascal COURTOIS, Mr Alexandre DESBORDES, Mr Frédéric PANSARD, Mme Morgane NIVOT ABSENT: Mr Claude CAVALLINI, excusé SECRETAIRE DE SEANCE: Mme Morgane NIVOT Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente

1 .VOTE DES COMP<u>TES ADMINISTRATIFS 2014 (Mme Le Maire s'étant retirée) :</u>

BUDGET GENERAL : Cumul des dépenses : 640360.20€ Cumul des recettes : 716261.30€ soit un excédent à reporter pour 2015 de 75901.10€

BUDGET EAU : Cumul des dépenses/48766.86€ Cumul des recettes : 85815.91€ soit un excédent à reporter pour 2015 de 37049.05€. Les comptes administratifs 2014 sont adoptés à l'unanimité

2.VOTE DES COMPTES DE GESTION 2014

Le Conseil adopte à l'unanimité les comptes de gestion budget général et budget eau de 2014

3. AFFECTATION DES RESULTATS

La délibération d'affectation des résultats budget général et budget eau est adoptée à l'unanimité

4. BUDGETS PRIMITIFS 2015

BUDGET GENERAL :Recettes et dépenses de fonctionnement : 384401.10€ .Recettes et dépenses d'investissement: 138237.11€

BUDGET EAU : Recettes et dépenses d'exploitation : 103379.10€ . Recettes et dépenses d'investissement : 11162.05€. Les Budgets primitifs 2015 sont adoptés à l'unanimité.

5. CHANTIER RESEAU EAU : La délibération est prise à l'unanimité pour lancer le chantier afin de diagnostiquer l'emplacement exact des fuites sur le réseau de distribution d'eau qui incombe à la commune.

6.VOTE DES 4 TAXES POUR 2016

La taxe d'habitation passe de 5.80% à 7% La taxe foncière bâti passe de 3.60% à 4.2% La taxe foncière non bâti passe de 17.70% à 18.7% Les taux des 4 taxes sont adoptés à l'unanimité

7. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE:

- ✓ Spectacle Centre Aragon pour les élèves✓ Ateliers danse Hip-Hop
- ✓ Travail autour du thème de la liberté
- ✓ Ski de fond
- ✓ Ateliers Musée du Peigne
- ✓ Et à venir : séances piscine, Musée de la Résistance à Nantua et travail sur création d'un livre L'école remercie la commune, le Sou des Ecoles et les accompagnateurs.

8. DELIBERATION POUR RAPPROCHEMENT PEDAGOGIQUE ECHALLON-BELLEYDOUX:

Le Conseil décide à l'unanimité de ce rapprochement pédagogique avec une clause restrictive concernant le ramassage scolaire.

9. DIVERS:

- La réparation de la cheminée de l'église est prise en charge par l'Assurance (franchise de 841.75€)
- ♣ Proposition de lancer un atelier peinture pour repeindre le garage communal. Le Conseil approuve
- Les pompiers demandent un vestiaire dans le garage communal. Le Conseil approuve
- 4 Une personne serait intéressée par du terrain au Délivret. Le Conseil approuve et décide de lancer la procédure de vente
- La licence IV de la commune sera exploitée du 30 avril au 09/10 mai 2015 avec le programme suivant : Le Jeudi 30 avril : Apéritif à 19h . Le Vendredi 1^{er} Mai : le matin ramassage des déchets aux bords des routes suivi d'un apéritif et le soir animation avec le groupe musical « Chansons sans phospate ». Le Samedi 2 mai : gratin de crozets à la jurassienne par le Foyer des Jeunes. Le Vendredi 8 mai Apéritif de la Municipalité et enfin le 8 ou 9 mai : Contes de nuit/contes Chouette-Hibou (coût 265€)
- ♣ Le PLUI sera à mettre en place pour 2019, coordonné par l'ensemble de la CCHB
- ♣ Terrain de tennis à entretenir (à voir à la prochaine réunion de conseil)

Fait à Belleydoux le 3 avril 2015

Le Maire,